

# Foreword

**DOMINIQUE GAMON**

Technical adviser to the General Director,  
In charge of forward planning and international and overseas actions

## ONCFS, an expertise committed to international

Science is a vehicle for dialogue between States and contributes to the development of their relations. Scientific analysis is also essential for a non-controversial decision, whatever the discussion fora and especially those relating to particularly complex area of biodiversity. Scientific instrument influencing government decisions under the Convention on Climate Change, the Intergovernmental Panel on Climate Change (IPCC) provides a good example. Therefore the birth of the Intergovernmental Platform on Biodiversity and Eco-systemic services (IPBES) is particularly welcome; it is an international instrument of scientific experts on biodiversity whose creation was promoted by France in 2007 at the Conference held at UNESCO in Paris.

Complex and distant world of negotiations, the international sphere often appears to us through barbaric abbreviations, abstract acronyms, texts sometimes difficult to understand. But don't be mistaken: behind the diplomatic high scale exercises which often generate our impatience hides the future of our nature, closer to our daily lives and passions.

In a context more and more critical for nature and in a world of globalized trade, ONCFS must therefore develop an international action to help meet the challenge of sustainable biodiversity conservation at relevant levels. It is through entire continents or even the planet itself that management issues of wildlife and associated habitats must be apprehended today.

Given the general awareness on the degradation of our environment, ONCFS, in its own domains, is actively involved in scientific research on biodiversity, focusing on wildlife, bringing its very specific knowledge and know-how. Its work contributes to the image of France abroad in scientific and technological fields.

In terms of studies and research, of regional and trans-boundary cooperation, or technical support, the international action of ONCFS spreads over a vast territory: Eastern and Northern European continent, sub – Saharan Africa, through the Mediterranean and overseas regions.

Under the contract of 2012-2014 objectives, missions abroad also concern many areas: exemplary management of remarkable spaces for a hunting management of excellence (Label ELO), studies and research on ungulates and the damage they cause, water birds and other terrestrial migratory species such as woodcocks and snipes, sea turtles in overseas regions; not mentioning cross-border species as some large European predators or species at risk such as the grouse. The Office Wildlife Health Unit is particularly active in international networks especially with regard to avian influenza, swine fever or tuberculosis.

In 2012, no fewer than 100 officers of the Office conducted 74 scientific missions and training in 24 different countries. These missions applied to overseas are of particular importance when it comes to contributing to the discovery of new heritages as Amazon. In line with the strategy of the European Union, they also cover the rising theme of invasive alien species detrimental to natural biodiversity. Many of our researchers are recognized experts in the field of wild fauna, frequently called upon to represent France in international bodies and

their associated technical groups. International conventions on biodiversity, numerous and often highly specialized, can not be implemented without the intervention of these experts, who actively contribute to the implementation of the commitments of our country particularly in the areas:

- Intra-community regulation: Birds Directive and its ORNIS committee,

- conventions providing a legal framework for the protection of species and natural areas (Bonn convention on Migratory Species and AEWA agreement on migratory waterbirds from Africa and Eurasia, Ramsar convention on wetlands).

Beyond the main business of studies and research, training programs organized by ONCFS, given its recognized expertise, enable the development of common methodologies with our partner countries, useful for reliable monitoring of wild fauna, especially regarding migratory waterbirds. This is largely due to these programs that the Technical Monitoring Unit (TSU) of the African Initiative developed by countries, which are party to the agreement on migratory birds, could be created. ONCFS is an active partner beside the Foundation La Tour du Valat and French and Senegalese Ministries of Ecology. Senegal has agreed to host the Secretariat of the TSU in Dakar.

Expertise in anti-poaching police or on the implementation of the convention of Washington on International Trade in Endangered Species of Wild Fauna and Flora (CITES) is also one of the strong domains of the Office, often envied by our neighbors who benefit regularly from training courses. ONCFS Mobile Brigade specialized for CITES, in relation with many field officers of the Office, is a significant contribution of France to the reduction of wildlife traffic, according to this Convention.

While the needs of our ministries increase as described in documents such as the National Biodiversity Strategy (2011-2020), or for the Ministry of Foreign Affairs' "Protecting Biodiversity", and in a context of constrained resources, ONCFS, while pursuing its international commitment, under its contract of objectives, needs to strengthen its interfaces with external technical partners and to continue to identify new cooperation for better shared effort.

Following the example of the presentation made by several officers on the results of their work at the 8<sup>th</sup> Conference of the International Union of Game Biologists (IUGB), ONCFS will gain to further improve communication on the results of its studies and expertise abroad through documentation, training and conferences. It is also for this purpose that ONCFS agreed to take over the organization in 2017 of the 10<sup>th</sup> conference of this international association of researchers on wildlife and game.

All the team who participated in the preparation of this issue "Special International" of Wild Fauna" hopes that through reading various articles, each acquire a better knowledge of the presence of the ONCFS in the international fora and take better awareness of its determination to continue its work. With all its partners, ONCFS is fully consistent with the goal set by the President of the Republic during the first environmental conference in 2012: "Make France the Nation of environmental excellence." ■

# Avant-propos

**DOMINIQUE GAMON**

*Conseiller technique auprès du Directeur général,  
chargé de la prospective et des actions internationales et Outre-mer*

## L'ONCFS, une expertise engagée à l'international

La science est un vecteur de dialogue entre les États et contribue au développement de leurs relations. L'analyse scientifique est également indispensable à une prise de décision non controversée, quelles que soient les enceintes de discussion et tout particulièrement celles relatives au domaine particulièrement complexe de la biodiversité. Instrument scientifique influant sur les décisions des États dans le cadre de la convention sur le changement climatique, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) en donne un bon exemple. Il faut donc se féliciter de la naissance de la Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services éco-systémiques (IPBES), instrument international d'experts scientifiques sur la biodiversité dont la création a été défendue par la France dès 2007 lors de la conférence qu'elle a organisée à l'Unesco.

Monde complexe et lointain de négociations, la sphère internationale nous apparaît souvent à travers des sigles barbares, des acronymes abstraits, des textes parfois difficiles à saisir. Mais ne nous y trompons pas : derrière ces exercices diplomatiques à grande échelle qui souvent génèrent notre impatience se cache l'avenir de notre nature, au plus près de notre quotidien et de nos passions.

Dans un contexte de situation de plus en plus critique de la nature et dans un monde d'échanges globalisés, l'ONCFS se doit donc de développer une action internationale pour contribuer à relever le défi d'une conservation durable de la biodiversité aux niveaux pertinents. C'est bien à l'échelle de continents entiers ou même de la planète que les questions de gestion de la faune sauvage et des milieux associés doivent aujourd'hui être appréhendées.

Face à la prise de conscience générale de la dégradation de notre environnement, l'ONCFS, dans son champ d'action, participe donc activement à la recherche scientifique en matière de biodiversité, centrée sur la faune sauvage, en y apportant des savoirs et des savoir-faire bien spécifiques. Son action contribue au rayonnement de la France à l'étranger dans le domaine scientifique et technique.

Tant en matière d'études et de recherche, que de coopération régionale et transfrontalière, ou encore d'appui technique, l'action de l'Établissement à l'international se déploie sur un très vaste territoire, de l'Est et du Nord du continent européen à l'Afrique sub-saharienne, en passant par la Méditerranée et les régions d'Outre-mer.

En application du Contrat d'objectifs 2012-2014, les missions à l'étranger concernent par ailleurs de nombreux domaines : la gestion exemplaire d'espaces remarquables en vue d'une gestion cynégétique d'excellence (label ELO), des études et recherches portant sur les ongulés et les dégâts qu'ils occasionnent, les oiseaux d'eau et d'autres espèces migratrices terrestres comme les bécasses et bécassines, les tortues marines dans les espaces d'outre-mer, mais également sur des espèces transfrontières comme certains grands prédateurs européens ou des espèces en difficulté comme les tétraonidés. L'Unité sanitaire de la faune est pour sa part particulièrement active dans les réseaux internationaux, notamment en ce qui concerne la grippe aviaire, la peste porcine ou la tuberculose.

En 2012, pas moins de cent agents de l'Office ont réalisé 74 missions scientifiques et de formation dans 24 pays différents. Ces missions, appliquées à l'outre-mer, prennent une importance particulière lorsqu'il s'agit de contribuer à la découverte de patrimoines nouveaux comme en Amazonie. En cohérence avec la stratégie de l'Union européenne, elles concernent également la thématique montante des espèces exotiques envahissantes portant préjudice à la biodiversité naturelle. Bon nombre de nos chercheurs sont des experts reconnus en matière de faune sauvage, fréquemment appelés à représenter la France dans les instances

internationales et leurs groupes techniques associés. Les conventions internationales en matière de biodiversité, nombreuses et souvent très spécialisées, ne peuvent être mises en œuvre sans l'intervention de ces experts, qui contribuent activement à la réalisation des engagements de notre pays notamment dans les domaines :

- de la réglementation intra-communautaire : directive « Oiseaux » et son comité ORNIS notamment ;

- des conventions fournissant un cadre juridique à la protection d'espèces et d'espaces naturels (convention de Bonn sur les espèces migratrices et son accord AEWA sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie, convention de Ramsar sur les zones humides).

Au-delà de l'activité prépondérante des études et de la recherche, les formations organisées par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage à l'étranger, compte tenu de son expertise reconnue, permettent de développer des méthodologies communes avec nos pays partenaires, très utiles pour un suivi fiable de la faune sauvage, notamment en ce qui concerne les oiseaux d'eau migrateurs. C'est ainsi en grande partie grâce à ces programmes que l'Unité de suivi technique (UST) de l'Initiative africaine élaborée par les pays Parties à l'accord sur les oiseaux migrateurs a pu voir le jour. L'ONCFS y est un partenaire actif au côté de la Fondation de la Tour du Valat et des ministères français et sénégalais chargés de l'écologie, le Sénégal ayant accepté d'héberger le secrétariat de l'UST à Dakar.

L'expertise en matière de police anti-braconnage ou concernant la mise en œuvre de la Convention de Washington relative au commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) est également l'un des points forts de l'Établissement, souvent enviée par nos voisins à qui des formations sont régulièrement dispensées. La Brigade mobile d'intervention de l'ONCFS, spécialisée CITES, en relation avec de nombreux agents de l'Office sur le terrain, est ainsi au cœur de la contribution de la France à la réduction des trafics de faune sauvage, au sens de cette convention.

Alors que les besoins exprimés par nos ministères de tutelle dans des documents comme la Stratégie nationale pour la biodiversité (2011-2020) ou par le ministère des Affaires étrangères dans son document Protéger la biodiversité augmentent, et dans un contexte de moyens contraints, l'Office, tout en poursuivant son engagement à l'international en application de son contrat d'objectifs, doit renforcer ses interfaces avec ses partenaires techniques extérieurs et poursuivre l'identification de nouvelles coopérations pour mieux mutualiser l'effort.

À l'image de la présentation faite par plusieurs agents sur les résultats de leurs travaux lors de la 8<sup>e</sup> conférence de l'Union internationale des biologistes du gibier (UIBG), l'établissement gagnera également à améliorer encore la divulgation des résultats de ses études et de l'expertise qu'il apporte à l'étranger au travers de documents, de formations ou de conférences. C'est d'ailleurs dans cet objectif que l'ONCFS a accepté de prendre en charge l'organisation en 2017 de la 10<sup>e</sup> conférence de cette association internationale de chercheurs sur la faune sauvage et le gibier.

Toute l'équipe qui a participé à la réalisation de ce numéro « Spécial international » de *Faune sauvage* espère qu'à travers la lecture des articles variés, chacun acquerra une meilleure connaissance de la présence de l'Établissement dans les enceintes internationales et prendra mieux conscience de sa détermination à poursuivre son action. Avec l'ensemble de ses partenaires, l'ONCFS s'inscrit pleinement dans l'objectif fixé par le président de la République lors de la première conférence environnementale tenue en 2012 : « *Faire de la France la Nation de l'excellence environnementale* ». ■